



Le Petit Goyranais

n° 53 – septembre 2018

Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée pendant les vacances scolaires)

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-17h

Contact Mairie

mairie@goyrans.fr

<http://www.goyrans.fr>

05 61 76 35 64

SICOVAL

Assainissement et Eau Potable
N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers :
0805 400 605 (numéro vert)

Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : **32 37**

Coût : 0,34 €/mn

Gendarmerie

Castanet-Tolosan :

le 17 ou 05 34 66 69 80

Ramonville St-Agne :

le 17 ou 05 61 75 00 17

Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès
Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

L'esprit Goyrans

Dans la précédente édition du Petit Goyranais, nous avons rappelé l'interdiction de brûlage des déchets verts (et a fortiori des autres déchets) et les horaires dévolus aux activités bruyantes : notamment celles liées au jardinage. Au vu des multiples plaintes reçues à la mairie durant l'été, il semblerait que le message ne soit pas bien passé.

Pour ce qui concerne le brûlage des déchets verts, ils sont interdits par arrêté préfectoral depuis cette année, non seulement en raison des nuisances qu'ils provoquent auprès du voisinage, de leur dangerosité potentielle, mais aussi et surtout pour l'impact que ce brûlage provoque en termes d'environnement. Bien sûr, nous avons tous fait cela autrefois sans que cela ne génère de problème, bien sûr cela est fait selon les règles en toute sécurité, bien sûr... Il n'en demeure pas moins que le monde évolue, et qu'il nous faut nous adapter à celui-ci. Que faire de ces déchets verts ? du compostage dans un coin du terrain, du broyage de branchages (le Sicoval dispose d'un service de broyage gratuit, à la demande et sur réservation : bien qu'il faille s'y prendre à l'avance, il ne faut pas hésiter à utiliser ce service) : ces solutions sont propres et doivent être privilégiées.

Pour ce qui concerne les activités bruyantes, un peu de respect du voisinage s'impose. Les règles rappelées dans le dernier LPG et reprises dans le présent numéro laissent largement de la place pour effectuer ces activités, alors essayons tous de nous y tenir au bénéfice du mieux vivre ensemble. Le manquement à ces règles qui relèvent d'un arrêté préfectoral en date du 23 juillet 1996 peut faire l'objet d'une verbalisation au titre de cet arrêté. Outre les travaux bruyants et notamment ceux liés au jardinage, les dispositions de cet arrêté concernent également les aboiements répétés et intempestifs. Il est enfin à souligner que la notion de bruit excessif ne nécessite pas l'usage de sonomètre mais s'apprécie par constat à l'oreille. Je ne peux que vous inciter à respecter ces dispositions car tout un chacun est en droit de porter plainte auprès de la force publique en cas de manquement à celles-ci et les infractions passibles d'une amende.

Voilà voilà...

En dehors de ces quelques rappels utiles, je dois une nouvelle fois chaleureusement féliciter, au nom de tous les goyransais, les bénévoles qui ont œuvré au sein du comité des fêtes ou d'autres associations pour la fête du village et la tenue des mardis de l'été. L'affluence à chacun de ces événements démontre l'intérêt que nous leur portons.

Et n'oubliez pas le forum des associations le samedi 8 septembre ! Une occasion de rencontrer les différentes associations qui œuvrent au sein du village pour offrir des activités, organiser des activités festives, contribuer d'une manière plus générale à la vie de notre commune.

Patrice Robert

Vie municipale

Internet

Le haut débit, nous en rêvons tous, du moins tous ceux qui utilisent ce mode de communication, et nous sommes de plus en plus nombreux à le faire, par goût ou par nécessité.

Mais le fait est que ce haut débit tarde à se concrétiser sur la commune.

Compte tenu des faibles débits constatés, Goyrans a bénéficié d'une attention particulière dès le démarrage des travaux concrets entrepris par le conseil départemental dans son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (le SDAN) avec la mise en place d'une solution dite d'augmentation de débit, consistant à installer une fibre optique entre le répartiteur principal de Pinsaguel et le sous-répartiteur de Goyrans. Ce sous-répartiteur est installé depuis fin juillet, les travaux ayant pris quelques semaines de retard.

Depuis, nous sommes en attente d'un raccordement des lignes existantes à ce sous-répartiteur. Quand cela aura-t-il lieu ? Les opérateurs disposent d'un délai de cinquante jours ouvrables, soit environ deux mois pour faire acte de candidature afin d'assurer les opérations de câblage. Fin septembre, cette phase sera terminée, et les opérations de migration des lignes pourront donc débuter durant le mois d'octobre. Tout ceci peut paraître long, mais les procédures mises en place sont très formelles et sont destinées à assurer le respect de règles complexes relatives à la concurrence entre opérateurs.

Bref, à partir de début octobre, les migrations se feront. Celles-ci engendreront de courtes interruptions de service. Et nous devrions alors bénéficier enfin d'un débit internet raisonnable.

À plus longue échéance (2021-2022), l'ambition du département est d'apporter la fibre au pied de chaque habitation. Cette ambition s'est traduite en juillet dernier par la signature d'un contrat avec la société Altitude Infrastructure. Le plan de déploiement prévoit que la commune sera desservie à l'horizon 2021-2022. C'est encore lointain et nous aurons l'occasion d'évoquer le sujet plus avant en temps et en heure. Dans l'immédiat, la solution qui va très prochainement être mise en œuvre constituera une avancée notable qui nous permettra, je l'espère tout comme vous, de patienter.

Mesurer les débits pour connaître les gains réels apportés

Quelle que soit la date à laquelle ces raccordements interviendront, et que vous souscriviez à de nouvelles offres ou non, la municipalité sera intéressée de connaître les augmentations réelles de débit que vous constaterez. Pour cela c'est très simple. Dans votre moteur de recherche préféré, vous effectuez une recherche sur les mots clés « test débit internet ». Vous choisissez un des sites proposés, et vous noterez une fois le test effectué le débit montant (ou upload), le débit descendant (ou download) et le ping qui caractérise le temps de connexion avec un serveur internet.

Quelques exemples de sites proposant cette mesure de débit : www.60millions-mag.com/le-testeur-de-connexion-de-60-millions-de-consommateurs, ww.testdebit.fr, ou encore www.zdnet.fr/services/test-bande-passante. Il en existe bien d'autres, qui donnent tous des résultats plus ou moins comparables. Le test peut être reproduit plusieurs fois, les résultats fluctuent souvent un peu.

Si vous effectuez de tels tests, vous pouvez les fournir par courriel à l'adresse de la mairie (mairie@goyrans.fr), et mettant dans l'objet du courriel « test débit internet » et en indiquant les informations suivantes :

- Adresse postale
- Type de connexion (câble téléphonique, satellite ou autre)
- Débit montant, débit descendant, ping

Les informations que nous recueillerons seront traitées de manière anonyme afin d'établir une carte des débits sur la commune.

Afin de mesurer le gain effectif apporté par l'opération de montée en débit, cette mesure avant et après raccordement aux nouvelles infrastructures nous permettra en outre d'identifier le gain réel apporté par celles-ci.

Nous vous remercions donc de bien vouloir contribuer en nous communiquant vos mesures avant/après une fois ce raccordement effectué.

Vie municipale (suite)

Du bon usage de la collecte sélective des déchets

Au vu du contenu de certaines poubelles jaunes, il semble utile de rappeler quelques consignes relatives à ce que l'on peut y mettre et comment y mettre ces déchets. Il est très important de suivre ces consignes, car les agents du prestataire du Sicoval peuvent ne pas collecter votre bac si celles-ci ne sont pas respectées.

Dans le bac jaune, que du vrac...Pas de sac !



Boîtes métalliques
et aérosols bien vidés



Journaux, revues,
magazines, enveloppes
et prospectus



Bouteilles et flacons
en plastique, alimentaires
et sanitaires

OUI



Cartons
et briques alimentaires
bien vidés et aplatis



NON

à jeter dans
la poubelle grise



Emballages
alimentaires non vidés



Vaisselle jetable



Sacs et sachets



Déchets
sanitaires

Inutile de laver les emballages : il suffit qu'ils soient bien vidés !

Attention ! Les gros bidons en plastique (type pétrole) doivent être amenés en déchèterie

Permanence des Conseillers départementaux du canton de Castanet-Tolosan

Bernard Bagnéris et Muriel Pruvot, conseillers départementaux du canton de Castanet-Tolosan, seront présents à la Mairie de Goyrans le vendredi 5 octobre 2018, de 16h à 17h.

Pour faciliter l'organisation de cette permanence, il est souhaitable de prendre contact avec le secrétariat au 05 34 33 32 10 ou au 05 34 33 32 01.

Vie municipale (suite)

La collecte des encombrants

Depuis le 5 mars 2018, la collecte des encombrants et des DEEE se fait à la demande pour l'habitat pavillonnaire. Cette collecte est gratuite et uniquement sur rendez-vous.

Les conditions :

- 5 unités déposées au maximum par collecte : par exemple 1 machine à laver = 1 unité ; 10 planches = 1 unité ; 1 meuble = 1 unité
- 6 rendez-vous maximum par an et par foyer

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez utiliser le formulaire en ligne ou appeler le 05 62 24 02 02.

Déchets autorisés : mobilier, matelas, ferrailles, jeux, vélos, petit et gros électroménager, informatique, téléphones, écrans télé...

Déchets refusés : déchets verts, gravats, pneus, bouteilles de gaz, déchets toxiques (peintures, acides...), pièces automobiles... ou tout équipement de plus de 60 kg, ou de dimensions supérieures à 2 x 1.5 x 1.5 m.

Chats errants

Devant la prolifération en certains endroits de la commune de chats errants, la municipalité a contracté une nouvelle convention avec une association dont l'objectif est de faire assurer la stérilisation de ceux-ci par des vétérinaires au libre choix de cette association.

Si vous observez de tels chats dans votre voisinage, signalez-les au secrétariat de la mairie qui fera suivre à l'association.

Le principe des interventions de celle-ci est la suivante : des bénévoles viennent capturer les animaux, s'assurent qu'ils ne portent aucune marque et, si tel est le cas, les font opérer. Une fois ceci effectué, les animaux sont rapportés sur le lieu où ils ont été prélevés : les chats ne sont pas transférés vers un refuge. Depuis la mise en place de la convention en juin dernier, de nombreux animaux ont pu être traités ce qui aidera à maîtriser leur nombre dans le futur.

L'entretien des trottoirs

Plusieurs habitants se sont émus ces dernières semaines de voir se dégrader certains trottoirs avec notamment un envahissement plus ou moins important de végétation.

Si depuis quelques années nous avons pu assurer, plus ou moins systématiquement, un entretien de ceux-ci, nous avons connu cette année quelques difficultés avec notamment l'indisponibilité depuis le printemps d'un de nos employés communaux. Ceci nous montre à quel point notre situation reste fragile dans ce domaine. Et nous devons constater que nous avons quelques difficultés par pénurie de main d'œuvre de trouver une personne pour remplacer celui-ci en attendant son retour.

Nous devons aussi collectivement constater que certains propriétaires entretiennent les trottoirs au droit de leur maison tandis que d'autres laissent proliférer la végétation au-delà de leur limite de propriété. Ceci n'est pas totalement équitable, et il est un peu facile de solliciter la mairie pour nettoyer ce qui est le fait d'une certaine négligence. Cette situation conduit, par exemple, à ce que promener un enfant dans une poussette relève d'un véritable gymkhana. Et ne parlons pas des personnes qui ont des difficultés à se déplacer et doivent se déporter sur la route pour passer en certains endroits.

Tenant compte de tous ces facteurs, il nous a semblé utile, à l'instar de nombreuses autres communes, de prendre un arrêté municipal pour solliciter des propriétaires qu'ils assurent l'entretien des trottoirs au droit de chez eux.

Ceci nous permettra de concentrer nos faibles ressources sur les actions prioritaires à conduire et permettra de placer chacun devant ses responsabilités et son sens de l'action collective. Le principe d'un tel arrêté est que chacun assure le désherbage et le nettoyage (feuilles, neige en hiver) de manière à permettre sur une largeur d'au moins un mètre le libre passage des piétons devant sa propriété.

Individuellement, la contrainte n'est pas excessive au regard du bénéfice pour l'ensemble de la communauté.

Vie des écoles

Activités périscolaires 2018-2019

Les activités Périscolaires : un programme 2018-2019 dans la continuité compte tenu de la très bonne satisfaction des enfants et des parents.

Fin Juin, nous avons déposé notre demande de renouvellement de notre convention de Projet Educatif de Territoire (PEdT) et nous sommes en attente du retour positif des services de l'état pour pouvoir conserver notre subvention et donc nos moyens d'action : proposer aux élèves des écoles maternelles et élémentaires une palette d'activités accessibles dès la fin des cours à 16h.



Nous préparons cependant la rentrée après consultation en fin d'année scolaire des participants.

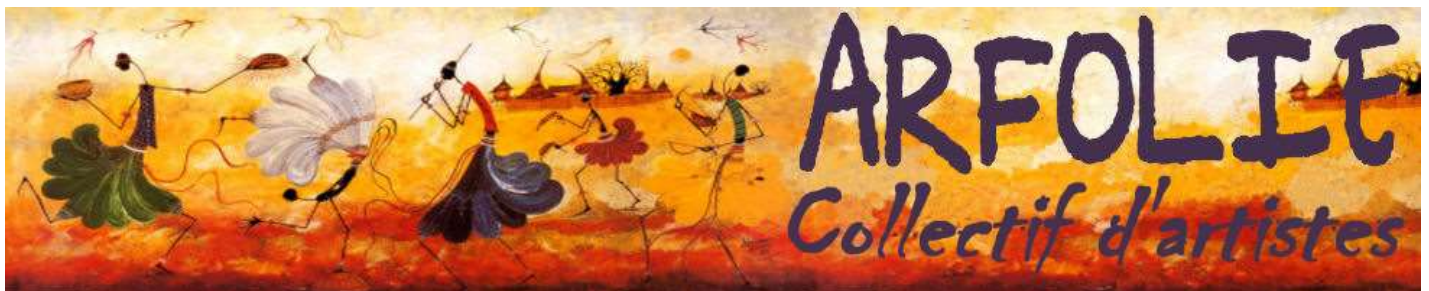
Les pré-inscriptions sont faites et la Mairie proposera les activités suivantes.

À l'école maternelle

- Le lundi : la gym douce avec Maud
- Le mardi : l'éveil musical avec Kako
- Le jeudi : la danse avec Alexandra

À l'école élémentaire

- Le lundi : la Street Dance Hip Hop avec Sébastien
- Le jeudi midi : la danse Modern Jazz avec Alexandra
- Le jeudi soir : la peinture à l'huile avec Guillemette
- A partir de Janvier, un atelier Théâtre se tiendra le lundi soir avec Audrey



Le foyer rural et le TGV complète cette offre : n'oubliez pas de venir vous inscrire auprès des associations notamment lors du forum qui se tiendra le samedi 8 septembre.

Vie des écoles (suite)

Rentrée scolaire

Effectifs de l'école maternelle (goyranais)

<p>Classe de Dominique CAILHOL Petite section 18 élèves dont 4 goyranais</p> <p>CONSUL Margaux ECHE Martin MAGNAVAL Amaury MOURA Raphaël</p> <p>Classe de Philippe GAFFIÉ Moyenne/Grande section 26 élèves dont 20 goyranais</p> <p>Moyenne section : 10</p> <p>CAMILLERI Isaac DEMOULIN Ninon</p>	<p>DOLS Léon HERES Antoine HERES Maxime LADOUX Léonie LARUE DE TOURNEMINE Timothée LEVY Alice MUSCARI Amalia REIST Jules</p> <p>Grande section : 10</p> <p>ALMERO-BARBE Océane CALLA Maya COGOLUENHES Sidonie DOLS Arthur</p>	<p>GUIX Margaux HAREL Lila LAVAL Anouk LIAUT Manon LUSSAN Louis SIMON Julian</p>
---	--	--



Effectifs de l'école élémentaire

<p>CP : 7 élèves</p> <p>CAMILLERI Louise CHESNOT Enora FAROUBE Thomas LADOUX Luce SCHETTINI Lohan SIMON Arthur ZANDONA Klara</p> <p>CE1 : 8 élèves</p> <p>BARRABAND Isao BATBEDAT Lisette BECHADE Liova CAMPS Adèle CONSUL Lukas MAHIEU-BOISSELIER Eva ROQUES Louna TRAVERT-RADOSAVLJEVIC Honoré</p> <p>CE2 - 6 élèves</p> <p>CALLA Matëi ECHE Clément HAREL Hanae MAGNAVAL Céleste MARFAING Léna ROUBY Thomas</p>	<p>CM1 : 18 élèves</p> <p>BEGAT Nicolas CHAMONTIN-BONNEAUDEAU Virgil CHAPIGNAC Olivia COGOLUENHES Sarah DALET Jade DEJOUX Jeanne FAROUBE Eva GUIX Tristan LACAZETTE Lucie LESUR Romain MAHIEU-BOISSELIER Paul MUSCARI Chiara PAGES Clara PAULUS-LEMOINE Céleste PRUNET Lily ROQUES Lucas TIQUET-DUBOIS Julien VALLEE Eliot</p> <p>CM2 : 17 élèves</p> <p>BARRABAND Nyl BERNIAC Sarah BLAIS Charène COUTURIER Gersande</p>	<p>DEBEVE-MORENO Quentin ECHE Thibaud GAILLARD Arthur GOLL Maëlys GUILLOT Eloïne GURGEL-DALLARD Charles HARRI Daphné RENARD Camille SIMON Esteban TOULON Naïl TRAVERT-RADOSAVLJEVIC Elisa VEYSSIERE Johanne VILLENAVE Shirin</p>
---	---	--

Vie associative

La Mairie de Goyrans vous convie **le samedi 13 Octobre à la 5ème édition du Goyrans Historic Cars.**

Les propriétaires d'anciennes sportives et de voitures d'exception (> 20 ans) sont donc les bienvenus. **Places limitées à 45 voitures.** Pour les propriétaires de véhicules, merci s'il vous plait de confirmer votre venue par email.

Au programme : échanges entre passionnés, balades sur 2 communes. Nous serons donc ravis d'accueillir petits et grands pour échanger, admirer, se remémorer et rêver.

RDV à 10h place de la Mairie - Repas le midi possible sur réservation (15€)

yves.mathel-tharin@goyrans.fr - marc.bocquet@goyrans.fr

Le Comité des fêtes de Goyrans

Le mot du comité

Cette année encore nous ne pouvons que constater le succès de notre fête locale qui a eu lieu les 22, 23 et 24 juin 2018. Une belle météo clémente était au rendez-vous et les différentes animations musicales ont permis de faire danser les goyranais jusqu'au bout de la nuit !

Je saisis cette occasion pour remercier vivement toutes les personnes qui, par leur bonne volonté et leur dynamisme ont participé à cet événement que ce soit pour le montage des tentes et du podium, ou leur participation au village gourmand le samedi soir. Un grand merci aussi aux différents sponsors sans qui la fête ne pourrait exister, la section jeunes d'Aureville pour leur participation à l'activité pour les enfants et je finirai par mes remerciements aux bénévoles qui nous ont rejoint cette année ainsi que monsieur le maire pour son soutien logistique.

A quoi sert le Comité des fêtes ?

Comité des fêtes est une association qui organise diverses manifestations festives qui permettent de dynamiser la vie locale et de faire connaître notre charmante commune.



Notre but reste de resserrer les liens entre les habitants et de dynamiser le village par le biais d'un programme de qualité et diversifié. Nous essayons de rester fidèles aux traditions de notre village, oscillant entre festivités déjà bien ancrées et nouveautés pour que demain soit toujours et encore plus festif.

Les valeurs du Comité...

Comme souvent dans le milieu du bénévolat associatif, chacun donne de son temps pour apporter quelque chose de positif à l'ensemble de la communauté. Au Comité, nous nous efforçons de proposer des temps festifs pour que tous, de 0 à 120 ans, puissent se divertir tout au long de l'année. C'est ainsi que pour que la fête locale de juin soit accessible à tous les enfants, nous offrons des animations gratuites (le samedi). Mais nous participons aussi avec les différentes associations de Goyrans aux différentes manifestations (Forum, Noël des enfants, animations culturelles) en donnant de notre temps, ou tout simplement en proposant gracieusement du matériel.

Le futur du Comité...

Cette année ayant été particulièrement difficile personnellement dans l'organisation et les préparatifs de la fête locale, j'ai pris la décision après 8 ans au comité des fêtes (dont 7 ans en tant que président), de ne pas me représenter au poste de président lors de la prochaine assemblée générale en janvier 2019.

Je remercie sincèrement tous les bénévoles du Comité qui se sont succédés pour m'aider durant ces années (ainsi que tous ceux qui m'ont mis des bâtons dans les roues) car ils m'ont permis d'acquérir une formidable expérience et de réaliser des rencontres inoubliables et enrichissantes.

Je souhaite beaucoup de réussite à la nouvelle équipe qui me succédera l'an prochain et j'espère qu'elle gardera la même politique que celle que j'ai toujours défendue et l'esprit de fête populaire.

Je souhaite attirer votre attention quant au déficit des personnes qui s'investissent au bureau et lors des manifestations... Sans la contribution de nouvelles bonnes volontés, l'association risque d'être mise en sommeil, voire dissoute.

Le Comité des fêtes est toujours prêt à accueillir de nouveaux volontaires, et c'est avec plaisir que nous accueillerons les bonnes volontés avec des idées et un peu de temps disponible.

Alors venez nous rejoindre lors du forum des associations le 8 septembre ! Quels que soient votre âge et vos compétences, vous pourrez vous investir selon vos possibilités et en fonction de votre temps disponible.

Vie associative (suite)

Le Comité des fêtes de Goyrans (suite)

Les prochaines manifestation...

C'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines manifestations :

- Le forum des associations le samedi 8 septembre,
- Le rassemblement de voitures anciennes « Goyrans Historic Cars » le 13 octobre,
- Le Noël des enfants en décembre 2018,
- Une soirée à thème fin 2018/début 2019,
- Notre assemblée générale le 30 janvier 2019.

Festivement,
Le Président du Comité des Fêtes de Goyrans

Laurent ZANDONA

Forum des associations

Forum des Associations de GOYRANS

Samedi **8 Septembre 2018**

à la salle des fêtes

Présentation des Associations Goyranaises
et inscriptions aux activités

10h30 à 12h30 et de 14h à 17h



A 20h REPAS pour seulement 8€
(grillade/frites/dessert) Inscription le jour même jusqu'à 16h

Pourquoi venir au Forum:

- Pour découvrir les asso et échanger avec les bénévoles
- pour vous inscrire aux activités proposées
- Simplement pour passer un bon moment autour de la buvette ouverte toute la journée

Vie associative (suite)

L'arbre champêtre pour favoriser la biodiversité tout en luttant contre l'érosion des sols

L'arbre de pays et la haie champêtre sont multifonctionnels ! Face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, ils sont la réponse à de nombreux enjeux écologiques dans les communes. En faisant le choix de planter ces arbres et arbustes locaux dans des endroits judicieux, citoyens, collectivités, entreprises, agriculteurs... chacun peut agir pour préserver la qualité de l'environnement.

Planter local pour améliorer la Trame Verte et Bleue

Forêts, bosquets, haies, alignements... constituent la Trame verte dans nos communes ; Les cours d'eau et ruisseaux forment quant à eux la Trame bleue. Depuis le Grenelle de l'Environnement et l'adoption du SRCE Midi-Pyrénées (Schéma Régional de Cohérence Écologique), les communes doivent restaurer ou préserver la Trame verte et bleue à l'échelle communale. Nous avons tous un rôle à jouer !

Dans votre jardin, au potager, près du verger ou dans les espaces verts communaux, il est intéressant d'utiliser des arbres et des arbustes de pays. La haie champêtre est un milieu riche à forte valeur écologique. Elle joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité.

Connaissez-vous le cornouiller sanguin, la viorne lantane, le troène des bois, l'érable champêtre ou l'alisier torminal... autant d'essences de pays parfaitement adaptées à nos terrains. Rustiques, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau, elles demandent peu d'entretien. Elles offrent une source de pollens, de nectars aux abeilles et papillons, de petits fruits variés aux oiseaux tout au long des saisons, abritent des hérissons... De plus, les arbres et arbustes de pays aménagent l'espace tout en préservant l'identité du paysage local.

Planter local pour maintenir les sols

La plantation de haies champêtres est également un moyen efficace et durable pour lutter contre l'érosion des sols. Coulées de boue sur la voirie, fossés comblés après un orage, dégradation de la qualité de l'eau des rivières chargées de matières en suspension... les épisodes pluvieux de cet hiver remettent l'érosion des sols au centre des préoccupations.

Un réseau de haie complexe et continu, des plantations, positionnées de façon pertinente, permettent de diminuer voire de traiter écologiquement les problèmes d'érosion. L'arbre maintient mécaniquement le sol grâce aux racines, régule les écoulements d'eau en améliorant la structure du sol et en favorisant l'infiltration... Combiné à des pratiques agricoles respectueuses (non labour, couverture permanente des sols...) l'arbre aide l'agriculteur à préserver son capital sol ! Il en est de même sur les terrains communaux et les jardins : maintien des berges, aménagement des talus... les essences locales seront tout aussi utiles.

Le programme Plant'arbre

Vous êtes convaincus des nombreux rôles joués par les arbres et les haies champêtres ? Vous souhaitez aménager votre espace de manière plus respectueuse de l'environnement ? Depuis plus de 20 ans, Arbres et Paysages d'Autan mène des actions en faveur de l'arbre et des paysages. Grâce au programme de Plant'arbre soutenu par le Conseil Régional Occitanie, elle propose une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets et d'alignements. Les techniciens vous aident à choisir les plants champêtres adaptés à vos objectifs et à votre sol, réalisent une commande groupée, organisent la mise à disposition de paillage issus de déchets verts broyés et assurent un suivi de la plantation durant 2 ans après la plantation.

Des réunions d'informations ouvertes à tous sur les arbres de pays et les techniques de plantation sont organisées sur tout le département : samedi 15 septembre, à Ayguesvives, 20, route de Ticaille, samedi 22 septembre à Carbone Salle Laveran, samedi 29 septembre sur la Communauté de communes du frontonnais (salle à préciser).

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire ! Pour en savoir plus :

Arbres et Paysages d'Autan

Tél : 05 34 66 42 13

20 route de Ticaille - 31450 Ayguesvives

apa31@free.fr - www.arbresetpaysagesdautan.fr



Vie associative (suite)

Programme des activités du Foyer Rural de Goyrans 2018

Activités enfants et ados

- **Roller** (de 6 à 10 ans) animé par Ludivine
Mardi de 17h45 à 18h45
Ludivine peut venir chercher les enfants à l'école
Lieu : Salle des fêtes ou tennis
Tarif : 65€ le trimestre
- **Boxe française** (de 6 à 14 ans) animée par Patrick
Nouveau : sessions d'une heure trente
Mercredi de 14h00 à 15h30 (7-10 ans)
Mercredi de 15h30 à 17h00 (11-15 ans)
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 60€ le trimestre
+ licence annuelle : 17€ (-14 ans) ou 34 € (+14ans)
- **Guitare, chant et percussions** (à partir de 5 ans)
animé par Mathias
Mercredi de 15h à 17h (session de 1h par petits groupes)
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 85€ le trimestre

Activités adultes (de 15 à ...)

- **Peinture sur bois** animée par Danièle
Mardi de 9h à 12h ou mercredi de 19h30 à 22h30
Tarif : 144€ le trimestre
- **Poterie** animée par Jackie et Monique
Lundi ou Jeudi de 20h à 22h Vendredi de 14h à 16h ou de 16h à 18h
Soit 4h par semaine en 1 ou 2 séances

Déroulement de l'inscription

- 1- Adhésion à l'association : 14 euros

Obligatoire, elle constitue un justificatif d'assurance en cas de dommage. Un numéro vous sera attribué, ainsi vous pourrez vous inscrire dans d'autres foyers ruraux.

- 2- Inscription aux activités

Chaque activité a un coût variable en fonction de la rémunération de l'intervenant et en fonction du matériel nécessaire à l'activité. Par souci de facilité nous vous demandons de régler les 3 trimestres qui seront encaissés de manière échelonnée (octobre, janvier, avril).

- 3- Période d'essai

L'adhésion de 14€ ouvre droit à 2 séances d'essai gratuites. En cas d'abandon à l'issue de l'essai, les chèques perçus pourront être restitués ou détruits sur demande écrite. Dès la 3^e séance, l'inscription est considérée comme définitive.

N.B. : Un nombre insuffisant d'inscrits pourrait conduire à la suppression de l'activité. Trop d'inscrits peut conduire à l'élaboration d'une liste d'attente donnant priorité aux Goyranais.

Lieu : Place des Marronniers

Tarif : 60€ le trimestre

- **Yoga** animé par Sylvie
Mardi de 19h30 à 21H
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 85€ le trimestre
- **Gym** animée par Maud
Mardi de 9h00 à 10h00 (gym douce)
Lundi de 19h10 à 20h10 (gym tonique)
Jeudi de 19h10 à 20h10 (renforcement musculaire)
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 60€ le trimestre pour 1 séance – 80€ le trimestre pour 2 séances
- **Œnologie** animé par Philippe et Freddy
1er jeudi de chaque mois de 20h30 à 23h
Lieu Salle des fêtes
Tarif : 50€ le trimestre + 6€ le verre de dégustation
- **Anglais** animé par Susan
Lundi de 10h30 à 12h
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 65€ le trimestre
- **Tarot** animé les participants
3e jeudi de chaque mois de 19h30 à 21h30
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 10€ le trimestre
- **Nouveau : Marche nordique** animée par Maud
Planning et tarifs à définir en fonction du nombre de participants.

Inscriptions prévues le samedi 8 septembre de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h, salle des fêtes.

Contact : frgoyrans@gmail.com

Bibliothèque municipale « Bouquin Bouquine »

Bonjour les amis,

Après quatre mois d'absence, votre bibliothécaire est de retour au village.

Ah, ce retour ! Certes, avec l'aide d'un déambulateur et d'amis et voisins qui acceptent de me « promener » deux fois par semaine à la bibliothèque... cela reste faisable... pour l'instant...

Cet accident a permis de « remettre les pendules à l'heure » : un apport de sang neuf et de bonnes volontés sont nécessaires à la bonne marche de notre petite structure.

La Mairie et moi-même faisons un appel « vibrant », nous demandons de l'aide auprès des goyranais et goyranaises pour la gestion de notre bibliothèque.

Au passage, les amis qui ont « dépanné » au pied levé, durant mon absence, sont ici remerciés chaleureusement : Anne, Claude, Eliane, Michel et Marie-France.

En l'absence momentanée de Francine Béguin, Claude a accepté de s'occuper des prêts des livres auprès des enfants de l'école maternelle. Nous souhaitons à Francine Béguin un prompt rétablissement afin qu'elle revienne le plus vite possible auprès des petits lecteurs. Tous nos remerciements vont vers elle, pour le travail accompli auprès des petits enfants.

Alors, en un mot comme en mille, montrez-vous, faites-vous connaître, cette mission en vaut la peine, plus nous serons nombreux, moins lourde sera la tâche !

Il y a quelques semaines, les livres de la Médiathèque Départementale, nous ont été normalement retirés, ceci une fois par année. Et le 4 Septembre, nous sommes invités à aller dans cette « grande maison », afin de choisir quantité de livres de tous genres. Nous accéderons au « saint des saints », d'où un choix nettement plus important que celui proposé par le Bibliobus !

C'est un privilège auquel nous sommes sensibles, car, en général, les « petites bibliothèques » doivent se contenter des propositions du Bibliobus...

Je vous prie de trouver ci-joint, les listes des ouvrages achetés au printemps dernier. Nous allons faire une nouvelle commande « Rentrée littéraire » et nous vous tiendrons au courant de nos achats.

Chers amis, je souhaite être « assaillie » par vos messages électroniques qui m'annonceront votre venue au sein de notre petite bibliothèque... ceci avant le 31 décembre 2018.

Vous verrez, c'est passionnant, de s'occuper de lectures et de lecteurs... et lectrices !

A très bientôt ?

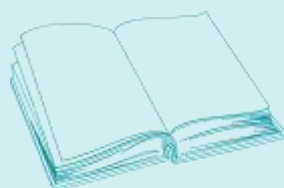
Cordialement,

Béatrice Siegrist - beatrice.siegrist@orange.fr

P.S. : Bienvenue aux nouveaux goyranais : pour votre information, la bibliothèque est située au centre du village, Place des Marronniers, au rez-de-chaussée de l'École Élémentaire.

Les jours et heures d'ouverture pendant l'année scolaire : le mardi de 18 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.

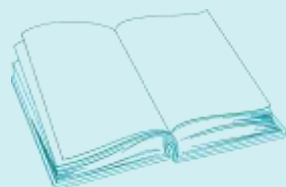
Le prêt des livres est **gratuit**. La durée du prêt est de 2 à 3 semaines et les permanences sont tenues par des bénévoles...



Bibliothèque municipale « Bouquin Bouquine » (suite)

Achats de livres pour adultes

- François Cheng : « Enfin le royaume »
- Christophe André : « la vie intérieure »
- Elena Ferrante : « L'amie prodigieuse » : Volume 1 : « Enfance, adolescence », Volume 2 : « Le nouveau nom : jeunesse », Volume 4 : « L'enfant perdue » (ces trois volumes, en livre de poche)
- Jean Teulé : « Entrez dans la danse »
- Olivier Bourdeaut : « Pactum salis »
- Belinda Cannone : « S'émerveiller »
- Delphine de Vigan : « Les loyautés »
- Lionel et Karine Naccache : « Parlez-vous cerveau ? »
- Pierre Lemaître : « Couleurs de l'incendie »
- Don Winslow : « Missing Germany »
- Gabriel Tallent : « My absolute Darling »
- Joël Dicker : « La disparition de Stéphanie Mailer »
- Philippe Claudel : « L'archipel du chien »
- Stephen Hawking : « Une brève histoire du temps » (octobre 2017, poche)
- Dan Brown : « Origine »



Et pour les enfants

- Dominique de Saint Mars : « Max et Lili ont du mal à se concentrer » (n° 115)
- Dominique de Saint Mars : « Max et Lili cherchent leur métier » (n°112)
- Dominique de Saint Mars : « Max et Lili décident de mieux manger » (n°114)
- Dominique de Saint Mars : « Lili découvre sa mamie »
- Dominique de Saint Mars : « Lucien n'a pas de copains »
- Dominique de Saint Mars : « Lili a été suivie »
- Dominique de Saint Mars : « Lili n'aime que les frites »
- Dominique de Saint Mars : « Lili veut un petit chat »
- Gazzotti : « Les terres basses », tome 7
- Gazzotti : « Les arènes », tome 8
- Jacques Beaumont, Sabine Boccador : « La grande imagerie : Vaisseaux »
- Jacques Beaumont, Agnès Vandewiele : « La grande imagerie : Les pilotes »
- Jacques Beaumont, Sabine Boccador : « La grande imagerie : Les créatures de la galaxie »
- Sabine Boccador : « La grande imagerie : Thor »



Info SICOVAL

Le concours photo de vos vacances

Du 21 juin au 23 septembre 2018, envoyez-nous vos photos sur le thème de "l'été au Sicoval"

Les vacances, le calme, le repos et... le soleil ! C'est autour de cette thématique que le nouveau concours photo du Sicoval est organisé. Le principe : montrez-nous ce que vous faites pendant vos vacances sur le territoire et envoyer vos photos pour participer.

Les 5 meilleures photos seront récompensées.

Lots à gagner :

- Un brunch pour 2 (à bord de la péniche Soleiado)
- Une carte-cadeau Bikini (pour tous les concerts)
- Une promenade à 2 kayaks 2 ou 3 places pendant 2 heures (Ophildelo – Ramonville)
- Deux menus Terre, mer et jardin à la Table de Merville (Castanet-Tolosan)
- Un appareil photo instantané Polaroid Original Onestep 2

Par ailleurs, tous les gagnants recevront un jeu « Canal du Midi » (Ed. du Cabardès)

Toutes les photos seront exposées sur internet et nos réseaux : compte instagram officiel @sicoval et page Facebook.

Modalités de participation et règlement sur :

www.sicoval.fr/fr/actualites/l-ete-au-sicoval-le-concours-photo-de-vos-vacances.html

Vie des coteaux... et de la plaine

Campestral

Le Campestral d'Aureville aura lieu les 22 et 23 septembre 2018.

Du samedi à partir de 14h jusqu'à la fin d'après-midi du Dimanche, des vieilles mécaniques, des vieux métiers et une mini-ferme dans le village. Concours de labours. Foire artisanale. Théâtre en occitan. Campestral enfant avec des jeux traditionnels, des promenades en calèche ...

Et aussi quelques moments forts, samedi 22 Septembre :

- 16h Théâtre
- 17h Bal Occitan pour les enfants
- 18h30 Bal avec le groupe La Roulotte
- 20h Concert avec Lo Bal del lop
- 22h30 Concert avec Dje Baleti

Pour plus d'information, campestral.fr.

Les Randovalés s'invitent au Campestral !

Au programme des Randovalés 2018 :

- Le samedi 22 septembre : accueil à partir de 7h, 3 circuits trail de 8 km, 18 km ou 33 km
- Le dimanche 23 septembre : accueil à partir de 7h30, 4 circuits pédestres de 5 km, 8km, 12km ou 18 km, 4 circuits VTT de 8 km, 22 km, 35 km ou 65 km

Possibilité de restauration sur place le samedi et le dimanche.

Tarifs et inscriptions obligatoires en ligne jusqu'au 14 septembre 2018, minuit sur www.sicoval.fr

Ça se passe près de chez vous !

Festival Toulouse Polar du Sud

La 10e édition du festival international Toulouse Polars du Sud aura lieu du 12 au 14 octobre 2018. Comme chaque année, elle réunira une soixantaine d'auteurs incontournables du genre noir et policier.

Plus d'information sur www.toulouse-polars-du-sud.com.

Journées du Patrimoine

Samedi 15 et Dimanche 16 septembre 2018, 35e Journées Européennes du Patrimoine, « L'art du partage ».

Cette année, 688 animations auront lieu dans le département de Haute-Garonne. Pour en avoir la liste, rendez-vous ici :

www.journees-du-patrimoine.com/DEPARTEMENT/journees-patrimoine-31-haute-garonne.htm



5^e Fête des Confluences

Entre nature et culture

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018

Halle du Ramier de Lacroix-Falgarde

Gratuit et ouvert à tous

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

- BALADES NATURE ET PATRIMOINE
- ACTIVITÉS POUR ENFANTS
- CONCERTS
- CONTES
- LIBRAIRIE ÉPHÉMÈRE
- THÉÂTRE
- RANDONNÉES KAYAK
- EXPOSITIONS ET CONFÉRENCES
- STANDS ET ATELIERS LUDIQUES
- RANDONNÉES VTT
- MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX

Organisé par :



En présence de Fabien Rodhain

Les partenaires et producteurs :

Association de Préservation de l'Environnement de Venereque et le Vernet, Caminarem, Canoë Kayak, Toulouseain, CPE Terres toulousaines, Association DIRE, FNE Midi-Pyrénées, Granhata, Interfrances, Jardiner Autrement en Ariège et Lère, Jardins Familiaux de Garonne, Jardins Familiaux de Lacroix-Falgarde, Jean-Marc Bialley, Mairie de Lacroix-Falgarde, MIGADO, Société du Patrimoine du Muretain, SIVIVAL, Somadao, UMIEN, Venereque Eau, Vives, Couleurs en herbe, Délices d'encre, Joanna Prime, Les fous du bois, Les petits débrouillards, RiditFamily, les charbonniers du confluent, Alain Cecillon photographe, C'Nature, Eric Toulouat photographe, Marion Jaurioy illustratrice, Fabrice Hibert illustrateur, Biotope éditions, Lire et Faire Lire, Monique Mirabel, la Ferme Aquaponique, Maison du vélo, Refuge de tortues, le Syndicat des Apiculteurs de Midi-Pyrénées, l'Orchestre d'Harmonie de Venereque-le Vernet, groupe de musique Catendé, le traiteur MAssiette en fête 31, le domaine du Ribarnet, le Cd MPA, le domaine du Vernet, Biogonista, Caméline Cosmétique, Atelier Vernet de Sylvine, le Comité des fêtes de Lacroix-Falgarde, SIVIVAL, VARIATA artiste peintre, Librairie BD Fugue, Mille herbes.

Projet soutenu par :



Horaires jardinage et bricolage

Nous vous rappelons que **les horaires dévolus aux activités bruyantes, notamment liées au jardinage et au bricolage**, sont régis pour le département par Arrêté Préfectoral du 23 juillet 1996, qui est applicable toute l'année. Ces horaires légaux vous sont rappelés ci-dessous :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h 14h30 à 19h30

Le samedi : 9h à 12h 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés : 10h à 12h 16h à 18h

L'Espace Emploi Formation Sicoval organise des ateliers thématiques

Calendrier des ateliers du 2ème semestre 2018 (Inscriptions obligatoires) :

- **Ateliers RSP (Réseaux Sociaux Professionnels)** : Utiliser les réseaux sociaux professionnels dans le cadre d'une recherche d'emploi de formation ou d'orientation professionnelle.
28 septembre - 26 octobre - 21 décembre de 9h30 à 12h30
- **Ateliers « Job en 1 clic, Booster votre recherche d'emploi »** : Organiser et optimiser dans sa recherche Internet les informations en matière d'emploi, de formation ou de métiers.
24 septembre - 25 octobre - 13 décembre - de 10h à 12h30
- **Les mardis de la création animés** par BGE : Acquérir une information générale et complète sur le parcours du créateur d'entreprise.
25 Septembre - 23 Octobre - 27 Novembre - 18 Décembre - de 10h30 à 12h30
- **Ateliers d'information sur la VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) animés par le CIBC Pyrénées Méditerranée, qui est également Point Relais Conseil VAE : Tout savoir sur la démarche VAE
17 septembre - 5 octobre - 12 novembre - 10 décembre - de 14h à 15h30

Renseignements auprès de l'accueil de l'EEF au 05 61 28 71 10

Inscription : <https://www.linscription.com/espace-emploi-formation-sicoval.php>

Espace Emploi Formation SICOVAL - Plateforme partenariale

L'Espace Emploi Formation (EEF) est un lieu ouvert à tous les publics en recherche d'information et de conseil pour la construction de leur avenir professionnel, respectant des principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Il permet d'accéder à :

- des entretiens avec des professionnels de structures compétentes dans les domaines de l'orientation et de la vie professionnelle,
- un espace de travail équipé de matériel informatique,
- des offres d'emploi locales,
- des ateliers, informations collectives et rencontres thématiques, organisés par l'ensemble des partenaires, ou coproduits avec des partenaires extérieurs.

Située au cœur de Labège ENOVA, l'EEF regroupe plusieurs acteurs de l'emploi et de la formation dont le service emploi du Sicoval, la Mission locale Haute-Garonne, Cap Emploi Handipro 31, le CIBC, BGE, le Tremplin...

Pour contacter l'Espace Emploi Formation : Village d'entreprises-Bât.10- 25 Rue P.G de Gennes 31670 Labège Tél. : 05 61 28 71 10

Retrouvez notre actualité sur notre page Facebook (offres d'emplois, ateliers, ...) :

www.facebook.com/EspaceEmploiFormationSicoval

Horaires : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (fermée le jeudi après-midi et à 16h30 le vendredi)



Dates à retenir

- 8 septembre : forum des associations
- 15 septembre : fête des Confluences
- 23 septembre : Itin'errances
- 05 octobre : Permanence conseillers départementaux
- 13 octobre : Goyrans Historic Cars
- 21 octobre : Challenge 4 communes
- 11 novembre : Cérémonie à 11h au Monument aux morts

Rappel : Dématérialisation du LPG

Les foyers ne souhaitant plus recevoir la version papier doivent se signaler par mail à la mairie avec noms, adresse et adresse e-mail.

A chaque publication, un e-mail leur sera envoyé avec le PDF du Petit Goyranais en pièce jointe.

Petit rappel :

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi : 10h-12h (11h en juillet et août)

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

actu@goyrans.fr

en adressant un mail à mairie@goyrans.fr.

Festival Itin'errances

Itin'errances est heureuse de vous inviter à la 8e édition de son festival le 23 septembre à Goyrans.

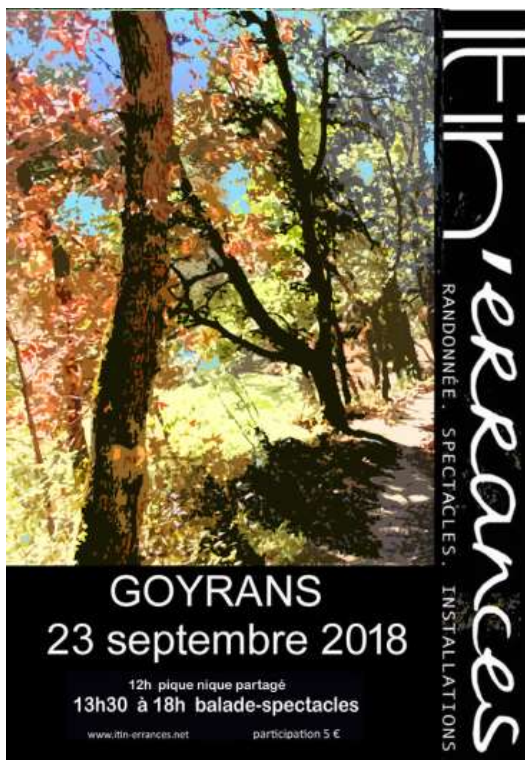
Venez à la rencontre d'artistes musiciens, chanteurs, danseurs, au cours d'une randonnée très facile.

Nous nous retrouverons sous les marronniers de la place du village à midi si le cœur vous en dit, pour un pique-nique partagé. La billetterie sera ouverte à 13h30 et le départ se fera à 14h. Vers 18h, nous nous retrouverons avec les musiciens, pour un dernier concert autour d'un verre.

Prévoyez des chaussures de marche.

Participation : 5€ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.

Détails du programme sur itin-errances.net/spectacles/festival-2018



État civil

Naissances :

Pierre-Loup Soula, le 10 mai 2018

Mariages :

Jérémy Dols et Laura Ogez, le 2 juin 2018

Julien Balsemin et Manon Lacoste, le 1er septembre